

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger
72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire

Edito	p. 1	Retraite Correction du DNB	p. 3
Edito suite	p. 2	3 mois d'éduca- tion en Sarthe	p. 4

Contrairement à ce qui est
parfois affirmé, la cote
d'opinions positives de Blan-
quer d'être (30%)...
encore (20%)
jeunes
les classes populaires.



Sondage Ifop - juil 19

LE MANS PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé
le 27/08/2019
Le Mans CTC

L'ÉDITO

Funeste été

par Laurent Blancs

Nous espérons que vos vacances furent reposantes et vous ont permis de recharger des batteries qui en avaient bien besoin.

Du repos, ceux qui nous gouvernent n'en ont guère pris. Hélas ! À bien des égards, cet été fut un été funeste pour les fonctionnaires en général et les enseignants en particulier.

En partant de nos établissements, en juillet, nous avons laissé J.-M. Blanquer semant le chaos dans les jurys du baccalauréat. Nous n'allons pas refaire ici le film des événements. Rappelons tout de même qu'au lieu de s'interroger sur la signification d'une action quasiment inédite, le ministre, fidèle à son habitude, a préféré nier le problème et a donné aux recteurs et aux chefs d'établissements des instructions qui ont abouti à des pratiques totalement illégales (notes inventées ; délibérations sous pression des chefs de centres ; modification par les chefs de centres des notes arrêtées par les jurys...). Répétons-le, tant le fait est proprement incroyable : pour des raisons de basse politique, le ministre a rompu le principe d'égalité entre candidats, s'est placé volontairement hors-la-loi et a ordonné à ses agents d'en faire de même. Et nous ne pouvons qu'être choqués lorsque nous voyons la principale organisation syndicale des chefs d'établissement se féliciter d'avoir tout fait pour complaire aux ordres ahuris-

sants du ministre. Par servilité et carriérisme certains perdent de vue l'intérêt général et les grands principes qui régissent notre démocratie.

Mais le ministre n'en est pas resté là. Avec la morgue de celui qui se croit tout-puissant et seul détenteur de la vérité, M. Blanquer délire en annonçant, contre les grévistes, des retenues sur salaires exorbitantes et des sanctions administratives qui n'ont aucun fondement réglementaire. Dans un entretien au Parisien il ose même parler de « sacrilège » à propos de ce mouvement de grève. On se pince. S'il y a bien quelqu'un qui s'attaque au caractère sacré du bac, c'est bien celui qui le détruit purement et simplement. Mais M. Blanquer aurait eu tort de se priver tant ce fut un déchaînement de violence verbale contre les grévistes et les syndicats (le SNES en premier lieu). Du président de la République osant parler de prise d'otage au sénateur LR C. Malhuret, en mal de notoriété, croyant bon d'ironiser sur des professeurs toujours en grève en passant par le député LR G. Larrivé proposant carrément la révocation des grévistes, peu de choses nous furent épargnées, le tout avec l'assentiment des éditorialistes de cour qui dénonçaient à longueur de colonnes « les destructeurs de l'Éducation Nationale ».

Nous avons certes l'habitude de nous faire ainsi traîner dans la boue mais, ce coup-ci, quelque chose de nouveau se joue. Ne nous y trompons pas : c'est le droit de

grève qui est en ligne de mire. Ce gouvernement nous a déclaré la guerre et la première bataille est celle du droit de grève. Il cherche à nous déconsidérer, à nous empêcher de faire grève, à nous faire peur, à nous intimider. Cela aurait suffi, en soi, à faire de cet été un été noir. Mais le pouvoir continue sa stratégie du tapis de bombes et multiplie les attaques tous azimuts.

Au mois de juillet, Jean-Paul Delevoye, le « monsieur retraites » du gouvernement, a rendu publiques ses recommandations. Elles sont catastrophiques pour les enseignants. De l'aveu même de Jean-Paul Delevoye, la baisse des pensions pour les enseignants sera tellement importante qu'il va falloir des revalorisations salariales pour la compenser. Cela rejoint une des promesses de Macron lors de sa dernière conférence de presse. Nous devrions être rassurés. Étonnamment nous ne le sommes pas tant nous avons compris que ce pouvoir nous méprise et nous ment. Et pourtant notre ministre se répand sur tous les plateaux pour expliquer, sous le regard énamouré des journalistes, qu'il est le ministre du pouvoir d'achat des enseignants. Rions pour ne pas pleurer. Qu'à donc fait notre super ministre en 2 ans pour notre pouvoir d'achat ? Il nous impose une 2e HSA et a créé un observatoire des salaires ! Quelle audace, quel courage, quel esprit de décision, quelle révolution ! Ils se moquent de nous. Et dire que certains veulent encore espérer des améliorations salariales lors des pseudo-concertations qui auront lieu à partir de la rentrée. N'ont-ils pas encore compris ? Nous serons les principales victimes de la réforme des retraites et si annonces il devait y avoir elles ne seraient que cosmétiques et totalement insuffisantes. Nous prenons date ici et nul doute que nous aurons à en reparler.

Se disant que l'été est tout de même une période bien propice pour réaliser les coups les plus tordus dans l'indifférence générale, le président a donc promulgué le 6 août la loi qui saccage la Fonction Publique. Ici aussi l'attaque est d'une ampleur inédite et proprement inouïe. Nous pouvons réaffirmer haut et fort qu'elle détruit la Fonction Publique telle qu'elle avait été conçue et organisée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est tout ce modèle social que ce pouvoir ne supporte plus et détruit sous couvert de modernisation, concept fumeux et creux qui ne peut abuser que ceux qui veulent bien l'être. O. Dussopt, l'architecte de cette casse, fidèle (cela le change, lui, l'homme aux fidélités politiques évolutives) à l'habitude de ce gouvernement de raconter n'importe quoi et, surtout, l'inverse de la réalité, ose affirmer que cette loi était attendue par les agents. Lesquels ? Où les a-t-il rencontrés ? Aveuglés par leur idéologie, les puissants qui nous gouvernent ont perdu tout sens des réalités.

Nous n'en finirions pas de lister les mauvais coups

portés par ce gouvernement aux enseignants et aux syndicats (ce qui, nous avons la faiblesse de le croire, revient au même) : diminution des contingents horaires des décharges syndicales (mais qu'est-ce que cela fait plaisir au courrier des lecteurs du Figaro qui pensent, hélas comme beaucoup, que les syndicalistes sont des fainéants planqués, qui n'enseignent plus et qui ne défendent que leurs intérêts personnels) ; décret du 5 août organisant la liquidation de l'orientation scolaire en démantelant l'ONISEP et en transférant des compétences vers les régions ; réflexion, conduite par A. Boissinot, sur les rythmes scolaires qui aboutit à des recommandations invraisemblables (allongement de l'année scolaire et fin des cours, dans le Secondaire, à 14 heures ! etc.)

Au-delà de la diversité des sujets, nous reconnaissons aisément un point commun : attaque tous azimuts des fonctionnaires et particulièrement des enseignants. Le pouvoir continue sa stratégie du tapis de bombes. Il ne laisse aucun répit à une profession sidérée, ébahie, hébétée qui ne sait plus où donner de la tête tellement les fronts se multiplient. La faiblesse ou, à tout le moins, la modestie des mobilisations enseignantes ne peut que renforcer la détermination du gouvernement. Sans doute toutes ses réformes sont-elles mal accueillies mais rien ne lui prouve vraiment et inutile de compter sur des chefs d'établissement aux ordres pour faire remonter la réalité du terrain. Pourtant, face à un projet qui veut détruire l'École, la Fonction Publique, le modèle de société issu des combats de la Résistance et du programme du CNR, un projet qui promeut une société individualiste, égoïste, de plus en plus violente, dominée par des valeurs libérales qui foulent aux pieds les valeurs de solidarité auxquelles nous sommes attachés, nous devons livrer un combat sans concession, un combat de tous les instants. Ce qui est en jeu dépasse nos personnes et engage notre société pour de très longues années.

Nous devons nous mobiliser partout où cela est possible, dès que cela est possible, dans des mobilisations de grande ampleur qui ne manqueront pas de s'organiser mais aussi localement dans nos établissements pour lutter contre le nouveau management mortifère qui se répand, contre l'inepte réforme du lycée qui ne manquera pas de créer de grandes difficultés. **L'Éducation Nationale ne fonctionne que parce que nous pallions, depuis des années, à ses nombreux dysfonctionnements. Nous devons arrêter de leur faire croire que tout va bien, qu'ils peuvent tout nous faire subir sans que nous bronchions. Ce n'est plus possible. Montrons-leur notre colère au quotidien. Luttons pied à pied pour défendre notre modèle d'École et notre modèle de société. Seul le rapport de force les fera reculer.**

Mobilisons-nous !

Ce que l'on sait déjà de la future réforme des retraites : Né(e) à partir du 1er janvier 1963, tous perdants !

par Jeffrey-Gaylord REMAUD

1) des retraites en baisse :

Salariés du privé (les 25 meilleures années) ou du public (traitement indiciaire des 6 derniers mois en vertu du rééquilibrage de 1948), il est évident qu'un calcul prenant en compte l'ensemble de la période dite active (dont le début reste à déterminer ? Entrée dans le 1er emploi et donc 1res cotisations ?), avec toutes les interruptions potentielles (périodes de chômage, accidents, maladies...), ne peut être que préjudiciable au montant des pensions de la majorité des futurs retraités.

2) des retraites plus tardives :

À côté de l'âge légal à 62 ans, rebaptisé âge minimum de départ à la retraite, un âge dit d'« équilibre » ou âge pivot serait mis en place à 64 ans. Si l'assuré liquide ses droits avant cet âge, il subira une décote. A contrario, il bénéficiera d'une surcote s'il part après 64 ans. L'idée est bien de contraindre le sa-

larié à partir non plus à 62 mais 64 ans sachant que l'espérance de vie en bonne santé en France en 2018 était de 62,6 ans pour les hommes et 64,9 ans pour les femmes. Par ailleurs, le rapport Delevoye précise déjà que l'âge d'équilibre évoluera en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie.

3) En attendant... une augmentation des cotisations !

Les fonctionnaires, malgré un pouvoir d'achat en baisse continue et alors que leurs cotisations n'avaient aucun rapport avec l'équilibre du régime général, ont connu un alignement de leurs cotisations sur ce régime qui se poursuivra en 2020. Pour l'instant ce sont les travailleurs indépendants, les exploitants agricoles et les professions libérales qui cotisent beaucoup moins à la retraite que les autres salariés qui seront les plus concernés par cette augmentation.

Toutefois, dans un second temps, différentes modélisations envisagent déjà une augmentation générale du taux de cotisation permettant d'obtenir des points, donc encore une baisse du pouvoir d'achat des actifs !

Correction de brevet : 24 heures dans la peau d'une correctrice coordinatrice.

par Anne-Laure CLOPEAU

La veille au matin : la collègue chargée de l'harmonisation prend contact et m'informe qu'elle me transmettra les consignes dès réception.

22 h : je reçois, les grilles de correction modifiées pour les questions 2, 3 et 4 de l'épreuve.

22 h 30 : je reçois la version originale de la correction me permettant d'accéder aux éléments inchangés de la question 1 avec avertissement de ne pas tenir compte des corrections obsolètes des autres parties du sujet.

Jusqu'à près de 23 h, les échanges de mail se poursuivent sur la liste de diffusion pour tenter d'obtenir un document de correction complet et fiable mais vu l'horaire tardif des erreurs de pièces jointes sèment le doute.

Jusqu'à minuit : je tente de faire le tri dans les consignes contradictoires reçues.

La nuit sera courte.

Un peu avant 7 h : je reçois un message qui dissipe les sources de confusion de la veille.

7 h 30 : je quitte mon domicile pour rejoindre mon lieu de convocation à 3/4 d'heure de route.

8 h 25 : arrivée sur place, je constate que les feuillets de corrections imprimés par le chef de centre sont erronés pour 3 questions sur 4. Je fais imprimer les documents actualisés en ma possession pour les 5 autres collègues correcteurs et correctrices.

8 h 45 : Je réceptionne mon paquet de 109 copies, une de plus que mes collègues.

10 h 11 : Conformément aux instructions reçues, je m'interromps pour faire remonter la moyenne sur les 10 premières copies de l'ensemble de mes collègues.

11 h 30 : je suis sollicitée par le chef de centre qui me demande de le suivre jusqu'au CDI, lieu où devra se faire la rentrée des notes.

15 h 30 : les correcteurs les plus rapides quittent la salle.

16 h 05 : le chef de centre, copie de mail URGENT à la main me transmet une ultime consigne de correction émanant des services du rectorat.

16 h 15 : j'ai terminé la correction de mes copies mais ma mission de coordinatrice continue.

16 h 26 : les copies de SVT sont corrigées, je transmets, selon les consignes reçues, la moyenne globale de SVT.

17 h 25 : ma collègue coordinatrice de Physique-Chimie termine ses corrections, nous pouvons entrer les notes sur le serveur.

18 h : la dernière collègue, pourtant spécialiste de SVT mais chargée des corrections de la partie Physique/Chimie termine. Avec la coordinatrice de Physique-Chimie, nous remettons l'ensemble des lots de copie au chef de centre.

19 h : de retour chez moi, je déclare en ligne mes frais et le nombre de copies corrigées. Quant à la fonction de coordinatrice, aucune compensation n'est prévue...



3 mois d'éducation en Sarthe : mai 2019 - juillet 2019

par Lionel Quesne

27 mai : Le Conseil départemental organise la 3e édition du défi « Eco-Marmiton » dans les cuisines du collège Pierre Gilles de Gennes (ex-collège du Maroc, le même Conseil départemental ayant démocratiquement décrété en concertation avec lui-même de débaptiser tous les collèges ne portant pas un nom de personne). Pourquoi pas ; ça mange pas de pain... Ah ben si, un peu, du coup.

8 juin : Deux ruches ont été installées sur une coursive du lycée Touchard-Washington dans le cadre de la « semaine du vivant et du développement durable ». Un choix judicieux, la situation dans cet établissement ne manquant déjà pas de piquant !

12 juin : début d'une semaine de mobilisation au collège Henri Lefevre d'Arnage où doit s'ouvrir un internat à la rentrée de septembre... mais sans moyen d'encadrement supplémentaire. Face à la bronca des collègues, l'IA-DASEN finit par lâcher un poste supplémentaire de CPE. Comme quoi la lutte paie !

13 juin : Rassemblement à l'appel d'une intersyndicale devant la Maison de l'Université où se tient le conseil d'administration. Motif : l'université se voit imposer un plan pluriannuel de retour à l'équilibre financier par l'État. Depuis la LRU les universités sont totalement autonomes financièrement, y compris en ce qui concerne la rémunération de ses personnels. Ce qui s'est accompagné d'un désengagement de l'État. Résultat : comme tant d'autres l'Université du Mans ne peut pas à la fois suivre l'augmentation de la masse salariale imposée par l'évolution de la pyramide des âges et recruter de jeunes enseignants pourtant nécessaires compte tenu de la hausse des effectifs. Au final ceci a un impact fort sur la charge de travail des personnels qui, à effectif constant, doivent absorber le surcroît de tâches. Et la seule solution envisagée a dû être concoctée en suivant les conseils du Père Ubu puisqu'elle consiste à utiliser le « ciseau à phynances » (alliage obtenu par fusion du ciseau à oneilles et du cheval à phynances)... et donc à supprimer des postes ! Il y a effectivement de quoi être en colère et vouloir le faire entendre.

14 juin : 2 jours de révisions en vue du bac sont proposés aux élèves volontaires en difficulté par les AED du dispositif « Réussite scolaire » du lycée Sud. Auront-ils réussi en 48 heures ce qui, semble-t-il, n'avait pas été possible avec des enseignants en une année scolaire ? Peut-être que les petits groupes auront opéré des miracles. Il est vrai que ça a du bon, les petits groupes.

17 juin : C'est inédit et cela traduit bien le niveau de

surdité ministérielle : en ce premier jour des épreuves du Bac les enseignants sont appelés à faire la grève de la surveillance. « Même pas mal » clame l'administration. N'empêche qu'elle a dû doubler voire tripler le nombre de convocations pour parer à toutes éventualités, que des professeurs en collèges ont été sollicités ainsi que des personnels non-enseignants. C'est le début d'un vaste tripatouillage flirtant avec les lignes de la légalité qui va durer jusqu'à la proclamation des résultats. Honte à ceux qui se sont prêtés à cette triste farce et qui ont osé accuser les grévistes de vouloir la mort du Bac !

26 juin : Ça chauffe ! C'est aussi une première : en raison d'une canicule précoce mais sévère, les principaux de collèges apprennent par la presse (appréciations au passage la délicatesse du procédé qui, il est vrai, ne semble pas avoir rafraîchi les chaleureuses relations entretenues par le principal syndicat des personnels de direction avec le ministre) que les épreuves du brevet initialement prévues le jeudi et le vendredi sont reportés au lundi et au mardi suivant. Le ministre avait dans un premier temps donné pour consigne de veiller à organiser les épreuves dans des salles fraîches. La bonne blague ! Cela fait combien temps que M. Blanquer n'a pas visité un collège. En attendant, compte tenu de la multiplication malheureusement prévisible des vagues de chaleur, il est urgent de doter les établissements ne serait-ce que du strict nécessaire à savoir de rideaux isolants en lieu et place de stores souvent défailnants. Et sans créer une « journée de solidarité » supplémentaire !

22 juillet : l'heure est aux premiers bilans de réforme du lycée. Même si Rectorat et Direction académique refusent de communiquer les chiffres locaux se limitant à dire qu'ils sont conformes aux chiffres nationaux fournis par le Ministère, on peut au moins en déduire qu'en Sarthe, comme dans le reste de la France, les élèves entrant en classe de première ont plébiscité les mathématiques comme enseignement de spécialité et, plus généralement, les enseignements scientifiques. Autrement dit c'est l'ancienne filière S qui est ainsi reconduite et consolidée comme voie royale. Ce n'était pas vraiment l'objectif de M. Blanquer, croit-on se souvenir.